



M A I R I E

1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 6 octobre 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>		<u>Présents</u> : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mmes Sylvie BAZILLE, Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.
En exercice :	11	
Présents :	9	
Suffrages exprimés :	10	
<u>Vote :</u>		<u>Absents excusés</u> : Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Éric INGWILLER
Pour :	10	
Contre :	0	<u>Absents non excusés</u> :
Abstention :	0	<u>Pouvoirs</u> : Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON donne pouvoir à M. Jacky DIDIER
		<u>Secrétaire de séance</u> : M. Jacky DIDIER

Demandes de subventions des associations

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions qu'il a reçues pour l'exercice 2023.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal décident, d'attribuer les sommes suivantes :

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_04-DE
Reçu le 23/10/2023

Page du registre n°

AR Prefecture

N°105/2023

Associations	Courrier	Demande de subvention (certa)	Compte remis	Budget Prévisionnel	CFR	RIB	Subvention 2022	Somme demandée en 2023	Subvention proposée en 2023	Remarques	VOTES
ADMR	14/02/23	ok	ok	ok	ok	ok	180€	200€	200€		Unanimité
AFM Téléthon	22/11/22					ok	0€		0		Unanimité
Banque alimentaire	01/12/22	ok	ok	ok	ok	ok	0€		0		Unanimité
Croix Rouge Française	17/02/23						0€		0		Unanimité
École de Musique du Civrainsien	11/01/23						0€	100€	0€	Il y a une école de musique communautaire à Gençay, la Cendille. Donc compétence communautaire.	Unanimité
ELA	13/07/23						100€	150€	100€		Unanimité
ELAN	27/02/23		ok	ok		ok	300€		300€		Unanimité
Fond Solidarité Logement de la Vienne	28/02/23						0€		0€		Unanimité
Institut Pasteur	18/08/23						0€		0€		Unanimité
La Ligue contre le Cancer	25/11/22	ok	ok	ok	ok	ok	0€		0€		Unanimité
Secours Catholique	17/02/23					ok	0€		0€		Unanimité
SPA Poitiers	20/02/23		ok			ok	0€		0€		Unanimité
Un hôpital pour les enfants	09/12/23		ok	ok			0€		0€		Unanimité
USEP	15/09/23	ok	ok	ok	ok		400€	400€	400€	Monsieur le Maire a félicité Madame la Directrice sur la complétude du dossier.	Unanimité

DÉLIBÉRATIONS

N°105/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 19 octobre 2023

Le secrétaire de séance,
Jacky DIDIER



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_04-DE
Reçu le 23/10/2023

Page du registre n°